



COMMUNE DE POISSY

Dossier n° PC 78498 26 Y0001Déposé le : **16/01/2026**Affiché le : **22/01/2026**Numéro d'arrêté : **URBA_20260512_348****DESTINATAIRE :**Objet des travaux : **construction d'une maison individuelle en fond de parcelle**

Adresse du terrain :

**51 RUE DE VILLIERS
78300 Poissy****MONSIEUR JEAN-FRANCOIS CAILLARD**

176 RUE DE LA RAVINE

78670 VILLENES SUR SEINE

Références cadastrales : **AS314****DIRECTION DE L'URBANISME
ET DE LA STRATEGIE FONCIERE
Service Urbanisme**

Dossier suivi par : Sandrine BUJAT CROS

Tél. : 01 39 22 53 40

courriel : urbanisme@ville-poissy.fr

Réf. : PM/JLB/MT.26.0285

**CERTIFICAT DE PERMIS DE CONSTRUIRE COMPRENANT OU NON DES
DEMOLITIONS TACITE
délivré par le Maire au nom de la Commune**

Le Maire de la commune de POISSY certifie que le dossier de Permis de construire pour une maison individuelle déposé par **MONSIEUR JEAN-FRANCOIS CAILLARD** enregistré sous le numéro **PC 78498 26 Y0001** pour le projet décrit dans le cadre ci-dessus est tacite depuis le **16/04/2026**.

Le dossier a été transmis au préfet ou à son délégué dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

La réalisation du projet donnera lieu au versement de contributions au titre de :

- la taxe d'aménagement,
- la redevance d'archéologie préventive,

Ce certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du code de l'urbanisme.

A POISSY,
Pour le Maire et par délégation,
Patrick MEUNIER
Le deuxième Adjoint
délégué aux finances, à l'urbanisme,
à la stratégie foncière et aux grands projets

#signature#

Document publié sur le [site de la ville](#) le 22/05/2026